

## *Observatoire du territoire*

### Thème 1

## « Biodiversité et ressources naturelles »

*La déclinaison de cette thématique est en cours de finalisation.*

*Un document plus précis sera disponible en juin 2018.*

La thématique de suivi 1 de l'Observatoire est intitulée « Biodiversité et ressources naturelles ».

Elle porte sur quatre principaux enjeux :

- **Enjeu 1**            **Conserver la biodiversité**
- **Enjeu 2**            **Conserver le patrimoine géologique**
- **Enjeu 3**            **Gérer durablement les milieux forestiers**
- **Enjeu 4**            **Gérer durablement les milieux aquatiques**

### Enjeu 1 – Conserver la biodiversité

Ce qui est en jeu, c'est la conservation de la biodiversité. Quel est l'état de la biodiversité dans les PNR ? Comment évolue-t-elle dans le temps ? Quel est l'état de conservation et de protection des principales espèces à enjeux (et des habitats qui y sont liés) ? Quels sont les efforts de gestion et de conservation mis en œuvre ? Comment évoluent les connectivités écologiques ? La fragmentation des espaces naturels et semi-naturels augmente-t-elle ? Quels sont les efforts en termes de connaissance de la biodiversité ?

#### **Liens avec les Chartes des PNR**

Naturellement, les Chartes des PNR accordent une place très importante à la conservation de la biodiversité. Il est question de « protéger et gérer la biodiversité » (PNR Luberon), de « maintenir l'intégrité et la fonctionnalité des milieux naturels » (PNR Camargue), de « conserver les habitats naturels remarquables et les espèces patrimoniales » (PNR Alpilles). Il est également question de favoriser les connectivités écologiques, notamment pour « conforter la trame verte et bleue et maintenir la qualité de la biodiversité ordinaire » (PNR Saint-Baume). « Mieux connaître la biodiversité » (Préalpes d'azur) constitue également un objectif prioritaire des Parcs.

Suivre cet enjeu amène à questionner quatre problématiques :

- **Problématique 1 - L'état de la biodiversité**

*La déclinaison de cette problématique est actuellement en cours de finalisation, notamment en envisageant d'éventuels partenariats avec des dispositifs régionaux.*

- **Problématique 2 - L'état de conservation de protection des espèces à enjeux (et de leurs habitats)**

Quel est l'état de conservation, de protection et de connaissance des principales espèces à enjeux (et des habitats qui y sont liés) ?

➤ **Pour répondre à cette question, un premier travail d'identification des espèces à enjeux faisant l'objet d'un suivi est en cours de réalisation pour chaque PNR.**

- **Problématique 3 - La connectivité écologique**

Comment évoluent les connectivités écologiques ? La fragmentation des espaces naturels et semi-naturels augmente-t-elle ? Des descripteurs doivent être suivis :

- Fragmentation des espaces naturels
- Densité d'infrastructures linéaires à l'hectare

- **Problématique 4 - La connaissance de la biodiversité**

Quels sont les efforts en termes de connaissance de la biodiversité ?

## Enjeu 2 – Conserver le patrimoine géologique

Ce qui est en jeu, c'est la conservation et la valorisation du patrimoine géologique.

➤ **Enjeu à décliner (Problématiques-Descripteurs-Indices-Données) avec les chargés de mission référents**

## Enjeu 3 – Gérer durablement les milieux forestiers

Ce qui est en jeu, c'est la gestion durable des milieux forestiers. Quel l'état des milieux forestiers ? Comment évoluent leurs superficies ? Comment s'organisent-ils en termes de peuplement ? Quelle est la qualité de ces milieux ? Les ressources forestières sont-elles exploitées et gérées de manière durable ? L'usage récréatif des forêts progressent-ils ?

### Liens avec les Chartes des PNR

Les chartes accordent une importance aux milieux forestiers ; la forêt étant considérée comme une « source d'atouts » (PNR Alpilles). Il est question de promouvoir « une gestion forestière concertée » (PNR Préalpes d'Azur), qui repose à la fois sur « la valorisation durable des produits forestiers » (PNR Alpilles), la « reconnaissance des services environnementaux et sociaux assurés par la forêt » (PNR Saint-Baume) et la mise en « cohérence des politiques publiques et privées de protection » (PNR Luberon). Protéger les forêts contre les incendies constitue également une problématique majeure pour nombre de parcs de la région.

Suivre cet enjeu amène à questionner trois problématiques :

- **Problématique 1 - L'état des milieux forestiers**
- **Problématique 2 - L'exploitation et la gestion durable des ressources forestières**
- **Problématique 3 - Le rôle social des forêts**

**La déclinaison de ces problématiques est en cours de finalisation.**

## Enjeu 4 – Gérer durablement les milieux aquatiques

Ce qui est enjeu, c'est la gestion durable des milieux aquatiques. Quel est l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques ? Comment cet état évolue-t-il dans le temps ? La qualité des eaux et des milieux aquatique se dégrade-t-elle ? Quels sont les usages de la ressource en eau et des milieux aquatiques ? Quels impacts ont-ils ? Quels sont les efforts de gestion des milieux aquatiques ?

### Liens avec les Chartes des PNR

Les Chartes accordent une place important à la gestion de l'eau ; l'eau étant « une ressources précieuse en climat méditerranéen » (PNR Alpilles). Pour tous les parcs, il est question de promouvoir « une gestion globale » de l'eau et des milieux aquatiques. Deux problématiques sont prioritaires : prévenir au mieux les inondations et « améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques » (PNR Camargue).

Suivre cet enjeu amène à questionner trois problématiques :

- *Problématique 1 - La qualité des milieux aquatiques*
- *Problématique 2 - Les usages de la ressource en eau et des milieux aquatiques*
- *Problématique 3 - La gestion durable des milieux aquatiques*

**La déclinaison de ces problématiques sera proposée, suite à des échanges avec l'Agence de l'eau visant à mieux identifier les données pouvant être mobilisées.**

